

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 20504 Numéro SIREN : 347 381 865 Nom ou dénomination : 360° SERVICES

Ce dépôt a été enregistré le 20/09/2022 sous le numéro de dépôt 122706



20221227062021

DATE DEPOT : 20/09/2022

N° DE DEPOT : 122706

N° GESTION : 2013B20504

N° SIREN : 347381865

DENOMINATION : 360° SERVICES

ADRESSE : 107 boulevard Raspail 75006 Paris

MILLESIME : 2021

Greffes du tribunal
de commerce de Paris
Comptes annuels déposés le :

20 SEP. 2022

Sous le N° :

122706 MB

360° SERVICES

Société par actions simplifiée
au capital de 100.000€

Siège social : 107 Boulevard Raspail – 75006 PARIS
347 381 865 RCS Paris

**EXTRAIT
PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 27 JUIN 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-sept juin, CHRONOPOST, Société par Actions Simplifiée au capital de 32.632.000 euros, ayant son siège social au 3 Boulevard Romain Rolland – 75014 PARIS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 383 960 135, représentée par Monsieur Marcin PIECHOWSKI, en qualité de Président, Associé unique de la Société 360° SERVICES :

A PRIS LES DECISIONS CI-APRES :

[...]

DEUXIEME DECISION

L'Associé unique, après avoir examiné les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021, approuve ces comptes tels qu'ils lui ont été présentés.

L'Associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 555 903,56 € intégralement au report à nouveau.

Après affectation du résultat, le report à nouveau s'élève à 555 903,56 €.

L'Associé unique précise qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des exercices 2018 et 2019. La société a versé 997 342,15 euros de dividendes au titre de l'exercice 2020. Le dividende versé par action s'élève à 9,97 euros.

En application des articles 223 quater et 223 quinquies du code général des impôts, l'Associé unique prend acte du montant global des dépenses et charges non déductibles des bénéfices assujettis à l'impôt sur les sociétés, s'élevant pour l'exercice clos à 1 692 euros, ainsi que d'un impôt sur les sociétés (théorique, avant prise en compte de l'intégration fiscale) équivalent à 216 569 euros.

[...]

QUATRIEME RESOLUTION

L'Associé unique décide de modifier les dispositions des Statuts relatives aux Conventions entre la société et les dirigeants.

En conséquence, l'article 19 des Statuts est désormais rédigé comme suit :

« ARTICLE 19- Conventions entre la société et ses dirigeants

Lorsque la société ne compte qu'un associé unique, par dérogation aux dispositions du premier alinéa de l'article L227-10 du Code de commerce, il est seulement fait mention au registre des décisions des conventions intervenues directement ou par personne interposée.

Les interdictions prévues à l'article L 225-43 du Code de Commerce dans les conditions déterminées par cet article, sont applicables au Président et/ou à chacun des Directeurs Généraux de la Société.

Lorsque la société comporte plusieurs associés, toute convention autre que celles portant sur les opérations courantes conclues à des conditions normales, intervenant entre la Société et l'un des membres de ses organes de direction, directement ou par personnes interposées, ou entre la société et un autre société ou entreprise dans laquelle un des membres des organes de direction est titulaire d'un mandat social doit être portée à la connaissance des commissaires aux comptes dans le mois de la conclusion.

Les commissaires aux comptes présentent aux associés un rapport sur la conclusion et l'exécution des conventions au cours de l'exercice écoulé. Les associés statuent, sur ce rapport lors de la décision collective statuant sur les comptes de cet exercice.

Les conventions non approuvées produisent néanmoins leurs effets, à charge pour la personne intéressée d'en supporter les conséquences dommageables pour la Société. »

CINQUIEME RESOLUTION

L'Associé unique décide d'intégrer dans les Statuts un nouvel article 20, relatif au Comité Social et Economique, qui sera rédigé comme suit :

« ARTICLE 20 - Comité Social et Economique

Le Président est l'organe auprès duquel les membres de la délégation du personnel du Comité Social et Économique, s'il en existe un, exercent les droits prévus par le Code du travail, et notamment des articles L.2312-72 et suivants (selon la codification dudit code en vigueur à la date de Statuts).

Au sens de ces dispositions, certains membres du Comité Social et Économique sont désignés à cet effet.

Dans ce cadre, le Président informe par tout moyen écrit les membres désignés du Comité Social et Économique des décisions qui relèvent exclusivement de sa compétence en qualité de Président de la Société.

Le Président permettra également aux membres désignés du Comité Social et Économique de lui transmettre leurs éventuelles observations écrites au moins une fois par an, notamment lors de l'arrêté des comptes.

Lors de la prise de décision écrite par l'Associé Unique, les membres désignés du Comité Social et Économique sont informés dans les mêmes conditions que l'Associé Unique.

Les éventuelles demandes d'inscription de projet de résolutions présentées par les membres désignés du Comité Social et Économique seront adressées par tous moyens écrits par l'un d'eux au Président qui en accusera réception, accompagnées du texte des projets de résolutions ainsi que d'un exposé des motifs. »

SIXIEME RESOLUTION

L'Associé unique décide de modifier les dispositions des Statuts relatives aux Commissaires aux comptes

En conséquence, l'article 21 des Statuts est désormais rédigé comme suit :

« ARTICLE 21 - Commissaires aux comptes

La collectivité des associés désigne, avec la mission fixée par la loi, notamment en ce qui concerne les comptes sociaux, un ou plusieurs commissaires aux comptes, dès lors qu'une telle nomination s'avère obligatoire en vertu des dispositions légales et réglementaires.

Les Commissaires aux Comptes sont désignés pour six exercices, ou pour une durée inférieure si la loi le permet. »

SEPTIEME RESOLUTION

L'Associé unique constate que les mandats suivants sont arrivés à leur terme :

- Du cabinet GRANT THORNTON, commissaire aux comptes titulaire
- Du cabinet Institut de Gestion et d'Expertise Comptable (IGEC), commissaire aux comptes suppléant.

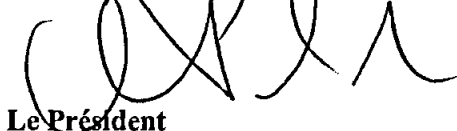
En conséquence, l'Associé unique décide de procéder à la nomination suivante, pour une période de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027 :

- En qualité de commissaire aux comptes titulaire : KPMG SA, 2 Avenue Gambetta, 92400 Courbevoie (RCS Nanterre 775 726 417).

Conformément au nouvel article 21 des Statuts, et à l'article L823-1 du Code de commerce, l'Associé unique décide de ne pas nommer de Commissaire aux comptes suppléant.

[...]

Pour extrait certifié conforme



Le Président

Chronopost SAS, représentée par Monsieur Marcin PIECHOWSKI

360° SERVICES
Société par actions simplifiée
au capital de 100.000€
Siège social : 107 Boulevard Raspail – 75006 PARIS
347 381 865 RCS Paris

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2021
BILAN et COMPTE DE RESULTAT



Certifié conforme à l'original,
Le Président,

BILAN ACTIF

Rubriques	Montant Brut	Amortissements	31/12/2021	31/12/2020
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets et droits similaires	22 708,14	22 708,14		
Fonds commercial				
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage	4 648,00	2 170,06	2 477,94	3 407,54
Autres	199 839,53	104 617,80	95 221,73	105 530,13
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				4 750,00
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	9 000,00	9 000,00		
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	33 216,54	11 974,00	21 242,54	22 812,92
ACTIF IMMOBILISE	269 412,21	150 470,00	118 942,21	136 500,59
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	40 244,96		40 244,96	48 479,04
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	2 588 337,56	88 357,39	2 499 980,17	1 236 075,87
Autres	305 372,64		305 372,64	1 342 271,36
Capital souscrit et appelé, non versé				
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités				3 986,18
Charges constatées d'avance	2 555,85		2 555,85	444,99
ACTIF CIRCULANT	2 936 511,01	88 357,39	2 848 153,62	2 631 257,44
Primes d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des emprunts				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	3 205 923,22	238 827,39	2 967 095,83	2 767 758,03

BILAN PASSIF

<i>Répartition</i>	31/12/2021	31/12/2020
Capital	100 000,00	100 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserve légale	10 000,00	10 000,00
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		630 088,49
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	555 903,56	367 253,66
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	665 903,56	1 107 342,15
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	124 780,00	80 680,00
Provisions pour charges		
PROVISIONS	124 780,00	80 680,00
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	216,80	1 466,57
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	764 172,86	845 505,27
Dettes fiscales et sociales	883 178,02	660 561,57
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	528 844,59	72 202,47
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
DETTES	2 176 412,27	1 579 735,88
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	2 967 095,83	2 767 758,03

Résultat de l'exercice en centimes 555 903,56

Total du bilan en centimes 2 967 095,83

COMPTE DE RESULTAT (en liste)

Rubriques	France	Exportation	31/12/2021	31/12/2020
Ventes de marchandises Production vendue de biens Production vendue de services	7 238 025,00		7 238 025,00	5 312 091,42
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	7 238 025,00		7 238 025,00	5 312 091,42
Production stockée Production immobilisée Produits nets partiels sur opérations à long terme Subventions d'exploitation Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions, transfert de charges Autres produits			18 715,78 4 729,01	90 308,04 3 176,20
PRODUITS D'EXPLOITATION			7 261 469,79	5 405 575,66
Achats de marchandises (y compris droits de douane) Variation de stock (marchandises) Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane) Variation de stock (matières premières et approvisionnements) Autres achats et charges externes Impôts, taxes et versements assimilés Salaires et traitements Charges sociales			4 203 888,84 62 758,62 1 528 433,16 547 375,35	(4 056,73) 2 890 686,19 71 791,91 1 341 171,75 488 357,31
DOTATIONS D'EXPLOITATION Sur immobilisations : dotations aux amortissements Sur immobilisations : dotations aux dépréciations Sur actif circulant : dotations aux dépréciations Dotations aux provisions Autres charges			38 278,64 44 931,71 47 100,00 8 346,36	82 727,38 26 972,14 5 066,81
CHARGES D'EXPLOITATION			6 481 112,68	4 902 716,76
RESULTAT D'EXPLOITATION			780 357,11	502 858,90
QUOTE-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS Produits financiers de participations Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur dépréciations et provisions et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			1 974,00	10 000,00
CHARGES FINANCIERES			1 974,00	10 000,00
RESULTAT FINANCIER			(1 974,00)	(10 000,00)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			778 383,11	492 858,90

COMPTE DE RESULTAT (suite)

Rubriques	31/12/2021	31/12/2020
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	6 666,66	
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	6 666,66	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	460,79	(11 415,70)
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	12 116,42	1 809,94
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	12 577,21	(9 605,76)
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(5 910,55)	9 605,76
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	216 569,00	135 211,00
TOTAL DES PRODUITS	7 263 136,43	5 405 573,66
TOTAL DES CHARGES	6 712 212,89	5 033 322,00
BENEFICE OU PERTE	550 923,54	372 251,66

360° SERVICES
ANNEXE DES COMPTES ANNUELS ÉTABLIS AU
31/12/2021

SOMMAIRE

1	ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE	4
2	REGLES ET METHODES COMPTABLES	4
2.1	Immobilisations incorporelles	4
2.2	Immobilisations corporelles	4
2.3	Immobilisations financières	5
2.4	Clients et comptes rattachés	5
2.4.1	<i>Créances clients</i>	5
2.4.2	<i>Créances et dettes diverses non réclamées</i>	5
2.5	Dettes et créances en devises	6
2.6	Valeurs mobilières de placement	6
2.7	Stocks	6
2.8	Provisions pour risques et charges	6
2.9	Produits d'exploitation	6
2.10	Produits financiers	7
2.11	Méthode d'évaluation des engagements liés au personnel	7
3	NOTES SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RÉSULTAT	8
3.1	Immobilisations incorporelles et corporelles	8
3.2	Immobilisations financières	10
3.3	Echéances des créances à la clôture de l'exercice	10
3.4	Capitaux Propres	10
3.5	Echéances des dettes à la clôture de l'exercice	11
3.6	Centralisation de trésorerie	11
3.7	Comptes de régularisation	12
3.8	Charges à payer et Produits à recevoir	12
3.9	Etat des provisions	13
3.10	Provisions réglementées :	13
3.11	Décomposition du chiffre d'affaires H.T. :	13
3.12	Autres produits et charges :	14
3.13	Résultat financier	14
3.14	Résultat exceptionnel	14
		2

4	AUTRES INFORMATIONS	15
4.1	Engagements hors bilan	15
4.2	Effectif à la clôture de l'exercice	16
4.3	Rémunérations des membres des organes d'administration et de direction	16
4.4	Éléments concernant les entreprises liées et les participations	16
4.5	Ventilation de l'impôt sur les sociétés	16
4.6	Accroissements et allègements de la dette future d'impôts	16
4.7	Détail des emprunts	16
4.8	Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	16
4.9	Consolidation Groupe	17
4.10	Intégration fiscale	17
4.11	Honoraires du commissaire aux comptes	17
4.12	Événements post-clôture	17

1 ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

L'épidémie de Covid 19 et la campagne de vaccination ont impacté positivement l'activité de 360° au cours de l'exercice 2021, notamment pour les clients dans le domaine des Analyses/Biologie.

Dans ce contexte, la société s'est pleinement mobilisée pour maintenir son activité, et a ainsi poursuivi ses livraisons en Ile de France, y compris pendant les différentes périodes de confinement.

Elle a ainsi connu une hausse de son activité se traduisant par une progression du chiffre d'affaires de +36% ainsi qu'une amélioration significative du résultat d'exploitation de + 55% entre 2020 et 2021.

2 REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels au 31/12/2021 sont établis conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologués par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général, règlement modifié par les règlements 2015-06 et 2016-07 homologués par arrêtés ministériels des 4 décembre 2015 et 26 décembre 2016.

Ces comptes sont conformes aux principes comptables généralement admis dans le respect du principe de prudence, d'indépendance des exercices, et de continuité d'exploitation. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Les frais d'acquisition de ces immobilisations sont comptabilisés en charges.

2.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat y compris les droits d'importation et taxes non remboursables ainsi que toute dépense directement attribuable à la préparation de l'actif en vue de l'utilisation envisagée (droits d'enregistrement, coût des avantages du personnel lié à la mise en place et à la préparation, frais d'installation et montage, essais).

Les frais d'entretien et de réparation sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus.

Le mode d'amortissement linéaire est retenu comme amortissement économique.

Les subventions d'équipement reçues sont rapportées au compte de résultat proportionnellement aux amortissements des biens auxquels ces subventions se rapportent.

Les amortissements sont calculés sur la durée d'utilisation estimée pour chaque catégorie d'immobilisation selon la méthode suivante :

Poste	Durée	Mode d'amortissement
Logiciel / Licences	1 à 2 ans	Linéaire
Installations techniques	3 à 10 ans	Linéaire
Matériel et outillage	5 ans	Linéaire
Matériel de transport	3 à 4 ans	Linéaire
Matériel de bureau	1 à 10 ans	Linéaire

2.3 Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont constituées de titres de participation et de dépôts de garantie. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée à hauteur de la différence.

2.4 Clients et comptes rattachés

2.4.1 *Créances clients*

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale.

Les provisions pour dépréciation des créances clients et des avoirs à émettre sont calculées

- soit au cas par cas, en fonction de l'appréciation du risque de non recouvrement.
- soit en fonction du risque de non-recouvrement compte tenu de l'âge de ces créances.

2.4.2 *Créances et dettes diverses non réclamées*

Celles-ci sont conservées au bilan dans le délai de prescription légale.

S'agissant des Remises de Fin d'Année (RFA), elles sont reprises au résultat en N+1 pour les RFA non contractuelles, ou dans le délai de prescription légale pour les RFA contractuelles.

Lors de leurs reprises aux résultats, elles sont comptabilisées en produits divers et donc en résultat courant. Au titre de 2021, aucune somme n'a été atteinte par la prescription.

2.5 Dettes et créances en devises

Les dettes et les créances libellées en devises sont converties en euros sur la base du cours de change à la clôture de l'exercice.

Les écarts résultant de cette conversion sont inscrits au bilan dans le poste intitulé « différence de conversion-actif » ou « différence de conversion-passif ».

Les pertes latentes de change font l'objet d'une provision pour risque, sauf si elles sont compensées par une couverture de change, ou par des profits dans le cadre d'une position globale de change.

2.6 Valeurs mobilières de placement

Non applicable.

2.7 Stocks

Non applicable.

2.8 Provisions pour risques et charges

Des provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, il existe une obligation de la société à l'égard d'un tiers, dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressource au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire ou contractuel. Elle peut également découler de pratiques de la société ou d'engagements publics ayant créé une attente légitime des tiers concernés sur le fait que la société assumera certaines responsabilités.

Les hypothèses retenues pour l'évaluation de certaines provisions relèvent de la responsabilité de la direction et reflètent la situation future estimée la plus probable, à la vue des décisions prises et actions envisagées.

2.9 Produits d'exploitation

Le chiffre d'affaires est enregistré lors de la réalisation de la prestation.

2.10 Produits financiers

Les produits financiers concernent le cas échéant les intérêts de retard facturés aux clients.

2.11 Méthode d'évaluation des engagements liés au personnel

Ces engagements comprennent les engagements relatifs aux indemnités de fin de carrière qui sont mentionnés en engagements hors bilan. Ces engagements sont évalués selon la méthode dite « rétrospective des unités de crédit projetées », qui est une méthode d'évaluation statistique basée sur un jeu d'hypothèses actuarielles visant à appréhender la valeur de l'engagement comme la valeur actuelle (actualisée) des montants futurs que la société s'attend statistiquement à verser.

Ces engagements sont calculés charges sociales comprises et représentent la valeur actuelle probable des droits acquis évalués, en tenant compte des augmentations de salaires jusqu'à l'âge de départ à la retraite, des probabilités de turn-over et des probabilités de survie.

Changement de méthode comptable au 1er janvier 2021 :

Suite à la décision IFRS IC validée par l'IASB en mai 2021 sur la période d'étalement des engagements sociaux dans les régimes de retraite à prestations définies et plafonnées en durée et conformément à la recommandation de l'ANC n°2013-02 du 7 novembre 2013 relative aux règles d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraite et avantages similaires pour les comptes annuels et les comptes consolidés établis selon les normes comptables françaises mise à jour en novembre 2021 qui introduit un choix de méthodes relatif à la répartition des droits à prestations pour les régimes à prestations définies, La Poste a opté pour la méthode telle que posée par la décision IFRS IC. Ainsi, l'étalement de la charge est désormais réalisé sur le nombre d'années correspondant à celui qui sera retenu au moment du départ du salarié pour déterminer le montant de son indemnité de départ.

L'ajustement de l'engagement hors bilan pour indemnités de départ en retraite en découlant constitue un changement de méthode comptable qui entraîne un impact (gain) d'un montant de 18 820 €.

3 NOTES SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RÉSULTAT

3.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles ont évolué comme suit sur l'exercice :

En K€	31/12/2020	Acquisitions Apports	Virement de poste à poste	Mise au rebut, cession	31/12/2021
Brevets, licences, frais d'établissement, développement informatique	23				23
Marques	0				0
Immo incorp en cours de développement	0				0
TOTAL Immobilisations incorporelles	23	0	0	0	23
Matériel industriel	5				5
Installations générales, agencements	82	3	5	0	90
Matériel de transport	238	31		208	62
Matériel de bureau, informatique, mobilier	48				48
Immo corporel en cours	5		-5		0
TOTAL Immobilisations corporelles	378	34	0	208	205
TOTAL	401	34	0	208	227

1) Les acquisitions

Les principales acquisitions concernent le matériel de transport (31 K€).

2) Les sorties

Les sorties pour 208K€ concernent des mises au rebut identifiées suite à l'inventaire effectué sur le dernier trimestre de l'exercice par les responsables d'exploitation et des des ventes de véhicules ainsi que les ventes de matériel de transport.

Le tableau des amortissements se présente comme suit :

En K€	31/12/2020	Dotation	Reprise	31/12/2021
Brevets, licences, frais d'établissement, développement informatique	23			23
Marques				0
Immo incorp en cours de développement				0
TOTAL Immobilisations incorporelles	23	0	0	23
Matériel industriel	1	1		2
Installations générales, agencements	9	11		20
Matériel de transport	224	18	196	46
Matériel de bureau, informatique, mobilier	30	9		39
Immo corporel en cours				0
TOTAL Immobilisations corporelles	264	39	196	107
TOTAL	287	39	196	130

Le tableau des immobilisations en valeur nette se présente ainsi :

En K€	31/12/2021	31/12/2020
Brevets, licences, frais d'établissement, développement informatique	0	0
Marques	0	0
Immo incorp en cours de développement	0	0
TOTAL Immobilisations incorporelles	0	0
Matériel industriel	2	3
Installations générales, agencements	70	73
Matériel de transport	16	14
Matériel de bureau, informatique, mobilier	10	18
Immo corporel en cours	0	5
TOTAL Immobilisations corporelles	98	113
TOTAL	98	113

3.2 Immobilisations financières

Le poste « Immobilisations financières » est constitué de dépôts de garantie versés aux tiers (bailleurs immobiliers et autres fournisseurs) pour 21K€ et des titres de la société 360 MEDEX d'un montant de 9 K€ totalement dépréciés.

3.3 Echéances des créances à la clôture de l'exercice

En K€	Bruts au 31/12/2021	Moins d'un an	de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Autres immobilisations financières	33	10	23	
Avances et acomptes versés sur cdes en cours				
Créances clients et comptes rattachés	2 588	2 588		
Créances fiscales et sociales	248	248		
Autres créances d'exploitation	57	57		
Groupe & associés	0	0		
Charges constatées d'avance	3	3		
TOTAL	2929	2906	23	

3.4 Capitaux Propres

Eléments K€	31/12/2020	Augmentation	Diminution	31/12/2021
Capital	100			100
Réserves légales	10			10
Autres réserves	0			0
Report à nouveau créiteur	630		630	0
Prime d'émission	0			0
Résultat exercice N-1	367		367	0
Résultat exercice N	0	556		556
TOTAL	1107	556	997	666

Le capital social se forme comme suit :

	31/12/2020	31/12/2021
Nombre d'actions	100 000	100 000
Valeur nominale	1	1
Montant capital social	100 000	100 000

Le bénéfice de l'année précédente (367 k) auquel s'ajoute le report à nouveau antérieur (630 k) formant un bénéfice distribuable de 997 k a été distribué sous forme de dividendes.

3.5 Echéances des dettes à la clôture de l'exercice

En K€	Solde au 31/12/2021	Moins d'un an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établist.de crédit	0	0		
Emprunts et dettes financières divers				
Total dettes financières	0	0	0	0
Avances et acomptes reçues sur cdes. en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	764	764		
Dettes fiscales et sociales	883	883		
Autres dettes d'exploitation				
Total dettes d'exploitation	1 647	1 647	0	0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes diverses	117	117		
Groupe et associés	412	412		
Produits constatés d'avance				
Total dettes diverses	529	529	0	0
TOTAL	2 176	2 176	0	0

3.6 Centralisation de trésorerie

La centralisation de trésorerie mise en place par GeoPost depuis mai 2018 avec la HSBC est toujours en vigueur au 31 décembre 2021.

Le solde des opérations journalières est mis à zéro quotidiennement et est transféré sur un compte bancaire de GeoPost.

Les soldes comptables débiteurs ou créditeurs représentent donc à la date de clôture comptable les écritures en rapprochement bancaire, reprenant les opérations engagées et comptabilisées par la société, non encore débitées ou créditées par l'organisme financier.

3.7 Comptes de régularisation

La société a comptabilisé des charges constatées d'avance pour un montant de 3K€ et concerne principalement de la location immobilière (679€), des frais de téléphonie (667€), des assurances (499€) et de la sous-traitance diverse (710€).

3.8 Charges à payer et Produits à recevoir

a) Charges à payer

En K€	31/12/2021	31/12/2020
Intérêts courus sur emprunt	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	570	468
Autres dettes	61	26
Dettes sociales	225	209
Dettes fiscales	22	21
Total	878	724

b) Produits à recevoir

En K€	31/12/2021	31/12/2020
Clients et comptes rattachés	0	0
Etat produits à recevoir	-	-
Autres créances	2	9
Total	2	9

3.9 Etat des provisions

Poste en K€	Brut au 31/12/2020	Dotation	Reprise	Brut au 31/12/2021	Reprise utilisée	Reprise non utilisée
Provision pour remise en état	0			0		
Provision pour litige fournisseurs	0			0		
Provision pour litiges salariaux (a)	81	47	3	125	3	
TOTAL	81	47	3	125	3	0
Provision pour dépréciation titres de participation	9			9		
Provision pour dépréciation immobilisations financières	10	2		12		
Provision pour dépréciation clients	49	45	5	88		
TOTAL	68	47	5	109	0	0

Dont dotations d'exploitations		92	8
Dont dotations financières		2	.
Dont dotations exceptionnelles			

(a) Cette provision permet de couvrir les risques liés aux litiges prud'homaux.

3.10 Provisions réglementées :

Non applicable.

3.11 Décomposition du chiffre d'affaires H.T. :

En K€	31/12/2021	31/12/2020
Chiffre d'affaires France	7 238	5 312
Chiffre d'affaires Export		
Total	7 238	5 312

3.12 Autres produits et charges :

Les "Autres charges" d'un montant de 8 K€ se compose principalement de redevance d'utilisation de licences d'un montant de 5 K€ et de frais d'avocat relatifs à un litige pour 3K€.

Les "Autres produits" d'un montant de 5 K€ correspondent à l'apurement de dettes fournisseurs et sociales antérieurs à 2016 (5 K€)..

3.13 Résultat financier

Le résultat financier de (-2 K€) correspond à une provision pour dépréciation concernant un dépôt de garantie.

3.14 Résultat exceptionnel

Les produits exceptionnels se composent uniquement de la valeur de cession des véhicules vendus pour un montant de 7 k€.

Les charges exceptionnelles présentent un solde créditeur de 13 K€ en 2021 se composent essentiellement des valeurs nettes comptables (12 K€) des immobilisations sorties suite à l'inventaire réalisé sur le dernier trimestre de l'exercice et des amendes fiscales pour 1 K€.

4 AUTRES INFORMATIONS

4.1 Engagements hors bilan

a) Engagements donnés

- Indemnités de départ à la retraite

Les engagements en matière d'indemnités de fin de carrière s'élèvent à 22 K€ au 31 décembre 2021 et ont été calculés sur la base des hypothèses suivantes :

- Date des données = 30 novembre 2021,
- Taux d'inflation = 1,90 %,
- Taux d'actualisation = 0,90 %,
- Date de l'actualisation = décembre 2021,
- Progression future des salaires = 1,90 %,
- Age de départ à la retraite = 64 ans pour les cadres et 62 ans pour les non cadres,
- Charges sociales moyennes = 37,05%,
- Méthode actuarielle = Méthode des unités de crédit avec salaire projeté et services proratisés (PUC).

- Contrats de crédit baux

Non applicable.

- Autres engagements (location véhicule, baux immobiliers)

L'échéancier des loyers restant à payer se présente de la manière suivante :

En K€	au 31/12/2021	Moins d'un an	de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Loyers locaux	233	74	159	0
Location véhicules	349	236	113	
TOTAL	582	310	272	0

b) Engagements financiers reçus

Non applicable.

4.2 Effectif à la clôture de l'exercice

Catégorie	31/12/2021	31/12/2020
Cadres	3	3
Agents de Maîtrise	0	0
Employés/Ouvriers	42	38
TOTAL	45	41

4.3 Rémunérations des membres des organes d'administration et de direction

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

4.4 Eléments concernant les entreprises liées et les participations

Les transactions réalisées entre les sociétés du périmètre de consolidation sont effectuées à des conditions de marché.

4.5 Ventilation de l'impôt sur les sociétés

Le résultat fiscal de 2021 est de 817 242 € imposé à 26,5%. L'impôt sur les sociétés s'élève donc à 216 569 € cette année.

4.6 Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

L'allègement de la dette future d'impôt sur la PRC non déductible est de 10 K€, taxable au taux de droit commun.

4.7 Détail des emprunts

Non applicable.

4.8 Participation des salariés aux résultats de l'entreprise

Non applicable.

4.9 Consolidation Groupe

Les comptes de la société sont intégrés dans les comptes consolidés de la société GeoPost SA, située au 26 rue Guynemer 92130 Issy les Moulineaux.

4.10 Intégration fiscale

La société fait partie de l'intégration fiscale de La Poste depuis le 01/01/2020. Le résultat fiscal de l'exercice est donc intégré dans le résultat d'ensemble du périmètre de cette intégration fiscale. Néanmoins, la société continue de déterminer son résultat fiscal comme si elle était imposée séparément.

4.11 Honoraires du commissaire aux comptes

Au titre de 2021, les honoraires du commissaire aux comptes s'élèvent à 5 K€.

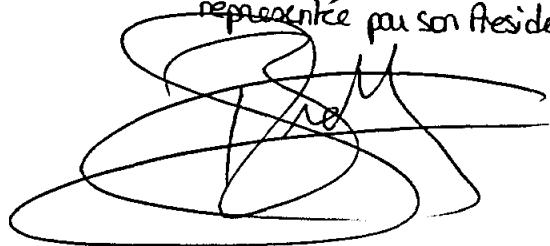
4.12 Evénements post-clôture

Il est à noter qu'aucun événement susceptible d'avoir un impact significatif sur les comptes de 360° ne s'est produit postérieurement à la clôture.

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

Certifié conforme à l'original,
Le Président, La Société CHRONOPOST
représentée par son Président, Benoît FRETTE



360° Services

Société par actions simplifiée
au capital de 100 000 €

107, Boulevard Raspail
75006 Paris

Grant Thornton

Société par actions simplifiée d'Expertise Comptable et
de Commissariat aux Comptes
au capital de 2 297 184 €
inscrite au tableau de l'Ordre de la région
Paris Ile-de-France et membre
de la Compagnie régionale de Versailles et du Centre
632 013 843 RCS Nanterre

29, rue du Pont
92200 Neuilly-sur-Seine

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

360° Services

Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'Associé unique de la société 360° Services,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **360° Services** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly-sur-Seine, le 20 juin 2022

Le Commissaire aux comptes
Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton International



Olivier Bochet
Associé

BILAN ACTIF

Rubriques	Montant Brut	Amortissements	31/12/2021	31/12/2020
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets et droits similaires	22 708,14	22 708,14		
Fonds commercial				
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage	4 648,00	2 170,06	2 477,94	3 407,54
Autres	199 839,53	104 617,80	95 221,73	105 530,13
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				4 750,00
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	9 000,00	9 000,00		
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	33 216,54	11 974,00	21 242,54	22 812,92
ACTIF IMMOBILISE	269 412,21	150 470,00	118 942,21	136 500,59
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	40 244,96		40 244,96	48 479,04
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	2 588 337,56	88 357,39	2 499 980,17	1 236 075,87
Autres	305 372,64		305 372,64	1 342 271,36
Capital souscrit et appelé, non versé				
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités				3 986,18
Charges constatées d'avance	2 555,85		2 555,85	444,99
ACTIF CIRCULANT	2 936 511,01	88 357,39	2 848 153,62	2 631 257,44
Primes d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des emprunts				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	3 205 923,22	238 827,39	2 967 095,83	2 767 758,03

BILAN PASSIF

Rubrique	2021	2020
Capital	100 000,00	100 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserve légale	10 000,00	10 000,00
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		630 088,49
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	555 903,56	367 253,66
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	665 903,56	1 107 342,15
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	124 780,00	80 680,00
Provisions pour charges		
PROVISIONS	124 780,00	80 680,00
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	216,80	1 466,57
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	764 172,86	845 505,27
Dettes fiscales et sociales	883 178,02	660 561,57
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	528 844,59	72 202,47
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
DETTES	2 176 412,27	1 579 735,88
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	2 967 095,83	2 767 759,03

Résultat de l'exercice en centimes

555 903,56

Total du bilan en centimes

2 967 095,83

COMPTE DE RESULTAT (en liste)

Rubrique	France	Exportation	31/12/2021	31/12/2020
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	7 238 025,00		7 238 025,00	5 312 091,42
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	7 238 025,00		7 238 025,00	5 312 091,42
Production stockée				
Production immobilisée				
Produits nets partiels sur opérations à long terme				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions, transfert de charges			18 715,78	90 308,04
Autres produits			4 729,01	3 176,20
PRODUITS D'EXPLOITATION			7 261 469,79	5 405 575,66
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				(4 056,73)
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			4 203 888,84	2 890 686,19
Impôts, taxes et versements assimilés			62 758,62	71 791,91
Salaires et traitements			1 528 433,16	1 341 171,75
Charges sociales			547 375,35	488 357,31
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			38 278,64	82 727,38
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			44 931,71	26 972,14
Dotations aux provisions			47 100,00	
Autres charges			8 346,36	5 066,81
CHARGES D'EXPLOITATION			6 481 112,68	4 902 716,76
RESULTAT D'EXPLOITATION			780 357,11	502 858,90
QUOTE-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur dépréciations et provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			1 974,00	10 000,00
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			1 974,00	10 000,00
RESULTAT FINANCIER			(1 974,00)	(10 000,00)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			778 383,11	492 858,90

COMPTE DE RESULTAT (suite)

Rubriques	2020	2019
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	6 666,66	
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	6 666,66	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	460,79	(11 415,70)
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	12 116,42	1 809,94
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	12 577,21	(9 605,76)
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(5 910,55)	9 605,76
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	216 569,00	135 211,00
TOTAL DES PRODUITS	7 263 136,43	5 405 515,33
TOTAL DES CHARGES	6 711 232,39	5 018 922,00
BENEFICE OU PERTE	551 904,04	386 593,33

360° SERVICES
ANNEXE DES COMPTES ANNUELS ÉTABLIS AU
31/12/2021

SOMMAIRE

1	ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE	4
2	REGLES ET METHODES COMPTABLES	4
2.1	Immobilisations incorporelles	4
2.2	Immobilisations corporelles	4
2.3	Immobilisations financières	5
2.4	Clients et comptes rattachés	5
2.4.1	<i>Créances clients</i>	5
2.4.2	<i>Créances et dettes diverses non réclamées</i>	5
2.5	Dettes et créances en devises	6
2.6	Valeurs mobilières de placement	6
2.7	Stocks	6
2.8	Provisions pour risques et charges	6
2.9	Produits d'exploitation	6
2.10	Produits financiers	7
2.11	Méthode d'évaluation des engagements liés au personnel	7
3	NOTES SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RÉSULTAT	8
3.1	Immobilisations incorporelles et corporelles	8
3.2	Immobilisations financières	10
3.3	Echéances des créances à la clôture de l'exercice	10
3.4	Capitaux Propres	10
3.5	Echéances des dettes à la clôture de l'exercice	11
3.6	Centralisation de trésorerie	11
3.7	Comptes de régularisation	12
3.8	Charges à payer et Produits à recevoir	12
3.9	Etat des provisions	13
3.10	Provisions réglementées :	13
3.11	Décomposition du chiffre d'affaires H.T. :	13
3.12	Autres produits et charges :	14
3.13	Résultat financier	14
3.14	Résultat exceptionnel	14
		2

4	AUTRES INFORMATIONS	15
4.1	Engagements hors bilan	15
4.2	Effectif à la clôture de l'exercice	16
4.3	Rémunérations des membres des organes d'administration et de direction	16
4.4	Eléments concernant les entreprises liées et les participations	16
4.5	Ventilation de l'impôt sur les sociétés	16
4.6	Accroissements et allègements de la dette future d'impôts	16
4.7	Détail des emprunts	16
4.8	Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	16
4.9	Consolidation Groupe	17
4.10	Intégration fiscale	17
4.11	Honoraires du commissaire aux comptes	17
4.12	Evénements post-clôture	17

1 ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

L'épidémie de Covid 19 et la campagne de vaccination ont impacté positivement l'activité de 360° au cours de l'exercice 2021, notamment pour les clients dans le domaine des Analyses/Biologie.

Dans ce contexte, la société s'est pleinement mobilisée pour maintenir son activité, et a ainsi poursuivi ses livraisons en Ile de France, y compris pendant les différentes périodes de confinement.

Elle a ainsi connu une hausse de son activité se traduisant par une progression du chiffre d'affaires de +36% ainsi qu'une amélioration significative du résultat d'exploitation de + 55% entre 2020 et 2021.

2 REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels au 31/12/2021 sont établis conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologués par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général, règlement modifié par les règlements 2015-06 et 2016-07 homologués par arrêtés ministériels des 4 décembre 2015 et 26 décembre 2016.

Ces comptes sont conformes aux principes comptables généralement admis dans le respect du principe de prudence, d'indépendance des exercices, et de continuité d'exploitation. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.
Les frais d'acquisition de ces immobilisations sont comptabilisés en charges.

2.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat y compris les droits d'importation et taxes non remboursables ainsi que toute dépense directement attribuable à la préparation de l'actif en vue de l'utilisation envisagée (droits d'enregistrement, coût des avantages du personnel lié à la mise en place et à la préparation, frais d'installation et montage, essais).

Les frais d'entretien et de réparation sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus.

Le mode d'amortissement linéaire est retenu comme amortissement économique.

Les subventions d'équipement reçues sont rapportées au compte de résultat proportionnellement aux amortissements des biens auxquels ces subventions se rapportent.

Les amortissements sont calculés sur la durée d'utilisation estimée pour chaque catégorie d'immobilisation selon la méthode suivante :

Poste	Durée	Mode d'amortissement
Logiciel / Licences	1 à 2 ans	Linéaire
Installations techniques	3 à 10 ans	Linéaire
Matériel et outillage	5 ans	Linéaire
Matériel de transport	3 à 4 ans	Linéaire
Matériel de bureau	1 à 10 ans	Linéaire

2.3 Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont constituées de titres de participation et de dépôts de garantie. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée à hauteur de la différence.

2.4 Clients et comptes rattachés

2.4.1 *Créances clients*

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale.

Les provisions pour dépréciation des créances clients et des avoirs à émettre sont calculées :

- soit au cas par cas, en fonction de l'appréciation du risque de non recouvrement.
- soit en fonction du risque de non-recouvrement compte tenu de l'âge de ces créances.

2.4.2 *Créances et dettes diverses non réclamées*

Celles-ci sont conservées au bilan dans le délai de prescription légale.

S'agissant des Remises de Fin d'Année (RFA), elles sont reprises au résultat en N+1 pour les RFA non contractuelles, ou dans le délai de prescription légale pour les RFA contractuelles.

Lors de leurs reprises aux résultats, elles sont comptabilisées en produits divers et donc en résultat courant. Au titre de 2021, aucune somme n'a été atteinte par la prescription.

2.5 Dettes et créances en devises

Les dettes et les créances libellées en devises sont converties en euros sur la base du cours de change à la clôture de l'exercice.

Les écarts résultant de cette conversion sont inscrits au bilan dans le poste intitulé « différence de conversion-actif » ou « différence de conversion-passif ».

Les pertes latentes de change font l'objet d'une provision pour risque, sauf si elles sont compensées par une couverture de change, ou par des profits dans le cadre d'une position globale de change.

2.6 Valeurs mobilières de placement

Non applicable.

2.7 Stocks

Non applicable.

2.8 Provisions pour risques et charges

Des provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, il existe une obligation de la société à l'égard d'un tiers, dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressource au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire ou contractuel. Elle peut également découler de pratiques de la société ou d'engagements publics ayant créé une attente légitime des tiers concernés sur le fait que la société assumera certaines responsabilités.

Les hypothèses retenues pour l'évaluation de certaines provisions relèvent de la responsabilité de la direction et reflètent la situation future estimée la plus probable, à la vue des décisions prises et actions envisagées.

2.9 Produits d'exploitation

Le chiffre d'affaires est enregistré lors de la réalisation de la prestation.

2.10 Produits financiers

Les produits financiers concernent le cas échéant les intérêts de retard facturés aux clients.

2.11 Méthode d'évaluation des engagements liés au personnel

Ces engagements comprennent les engagements relatifs aux indemnités de fin de carrière qui sont mentionnés en engagements hors bilan. Ces engagements sont évalués selon la méthode dite « rétrospective des unités de crédit projetées », qui est une méthode d'évaluation statistique basée sur un jeu d'hypothèses actuarielles visant à appréhender la valeur de l'engagement comme la valeur actuelle (actualisée) des montants futurs que la société s'attend statistiquement à verser.

Ces engagements sont calculés charges sociales comprises et représentent la valeur actuelle probable des droits acquis évalués, en tenant compte des augmentations de salaires jusqu'à l'âge de départ à la retraite, des probabilités de turn-over et des probabilités de survie.

Changement de méthode comptable au 1er janvier 2021 :

Suite à la décision IFRS IC validée par l'IASB en mai 2021 sur la période d'étalement des engagements sociaux dans les régimes de retraite à prestations définies et plafonnées en durée et conformément à la recommandation de l'ANC n°2013-02 du 7 novembre 2013 relative aux règles d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraite et avantages similaires pour les comptes annuels et les comptes consolidés établis selon les normes comptables françaises mise à jour en novembre 2021 qui introduit un choix de méthodes relatif à la répartition des droits à prestations pour les régimes à prestations définies, La Poste a opté pour la méthode telle que posée par la décision IFRS IC. Ainsi, l'étalement de la charge est désormais réalisé sur le nombre d'années correspondant à celui qui sera retenu au moment du départ du salarié pour déterminer le montant de son indemnité de départ.

L'ajustement de l'engagement hors bilan pour indemnités de départ en retraite en découlant constitue un changement de méthode comptable qui entraîne un impact (gain) d'un montant de 18 820 €.

3 NOTES SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RÉSULTAT

3.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles ont évolué comme suit sur l'exercice :

En K€	31/12/2020	Acquisitions Apports	Virement de poste à poste	Mise au rebut, cession	31/12/2021
Brevets, licences, frais d'établissement, développement informatique	23				23
Marques	0				0
Immo incorp en cours de développement	0				0
TOTAL Immobilisations incorporelles	23	0	0	0	23
Matériel industriel	5				5
Installations générales, agencements	82	3	5	0	90
Matériel de transport	238	31		208	62
Matériel de bureau, informatique, mobilier	48				48
Immo corporel en cours	5		-5		0
TOTAL Immobilisations corporelles	378	34	0	208	205
TOTAL	401	34	0	208	227

1) Les acquisitions

Les principales acquisitions concernent le matériel de transport (31 K€).

2) Les sorties

Les sorties pour 208K€ concernent des mises au rebut identifiées suite à l'inventaire effectué sur le dernier trimestre de l'exercice par les responsables d'exploitation et des des ventes de véhicules ainsi que les ventes de matériel de transport.

Le tableau des amortissements se présente comme suit :

En K€	31/12/2020	Dotation	Reprise	31/12/2021
Brevets, licences, frais d'établissement, développement informatique	23			23
Marques				0
Immo incorp en cours de développement				0
TOTAL Immobilisations incorporelles	23	0	0	23
Matériel industriel	1	1		2
Installations générales, agencements	9	11		20
Matériel de transport	224	18	196	46
Matériel de bureau, informatique, mobilier	30	9		39
Immo corporel en cours				0
TOTAL Immobilisations corporelles	264	39	196	107
TOTAL	287	39	196	130

Le tableau des immobilisations en valeur nette se présente ainsi :

En K€	31/12/2021	31/12/2020
Brevets, licences, frais d'établissement, développement informatique	0	0
Marques	0	0
Immo incorp en cours de développement	0	0
TOTAL Immobilisations incorporelles	0	0
Matériel industriel	2	3
Installations générales, agencements	70	73
Matériel de transport	16	14
Matériel de bureau, informatique, mobilier	10	18
Immo corporel en cours	0	5
TOTAL Immobilisations corporelles	98	113
TOTAL	98	113

3.2 Immobilisations financières

Le poste « Immobilisations financières » est constitué de dépôts de garantie versés aux tiers (bailleurs immobiliers et autres fournisseurs) pour 21K€ et des titres de la société 360 MEDEX d'un montant de 9 K€ totalement dépréciés.

3.3 Echéances des créances à la clôture de l'exercice

En K€	Bruts au 31/12/2021	Moins d'un an	de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Autres immobilisations financières	33	10	23	
Avances et acomptes versés sur cdes en cours				
Créances clients et comptes rattachés	2 588	2 588		
Créances fiscales et sociales	248	248		
Autres créances d'exploitation	57	57		
Groupe & associés	0	0		
Charges constatées d'avance	3	3		
TOTAL	2 929	2 906	23	

3.4 Capitaux Propres

Eléments K€	31/12/2020	Augmentation	Diminution	31/12/2021
Capital	100			100
Réserves légales	10			10
Autres réserves	0			0
Report à nouveau créditeur	630		630	0
Prime d'émission	0			0
Résultat exercice N-1	367		367	0
Résultat exercice N	0	556		556
TOTAL	1 107	556	997	666

Le capital social se forme comme suit :

	31/12/2020	31/12/2021
Nombre d'actions	100 000	100 000
Valeur nominale	1	1
Montant capital social	100 000	100 000

Le bénéfice de l'année précédente (367 k) auquel s'ajoute le report à nouveau antérieur (630 k) formant un bénéfice distribuable de 997 k a été distribué sous forme de dividendes.

3.5 Echéances des dettes à la clôture de l'exercice

En K€	Solde au 31/12/2021	Moins d'un an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établist. de crédit	0	0		
Emprunts et dettes financières divers				
Total dettes financières	0	0	0	0
Avances et acomptes reçues sur cdes. en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	764	764		
Dettes fiscales et sociales	883	883		
Autres dettes d'exploitation				
Total dettes d'exploitation	1 647	1 647	0	0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes diverses	117	117		
Groupe et associés	412	412		
Produits constatés d'avance				
Total dettes diverses	529	529	0	0
TOTAL	2 176	2 176	0	0

3.6 Centralisation de trésorerie

La centralisation de trésorerie mise en place par GeoPost depuis mai 2018 avec la HSBC est toujours en vigueur au 31 décembre 2021.

Le solde des opérations journalières est mis à zéro quotidiennement et est transféré sur un compte bancaire de GeoPost.

Les soldes comptables débiteurs ou créditeurs représentent donc à la date de clôture comptable les écritures en rapprochement bancaire, reprenant les opérations engagées et comptabilisées par la société, non encore débitées ou créditées par l'organisme financier.

3.7 Comptes de régularisation

La société a comptabilisé des charges constatées d'avance pour un montant de 3K€ et concerne principalement de la location immobilière (679€), des frais de téléphonie (667€), des assurances (499€) et de la sous-traitance diverse (710€).

3.8 Charges à payer et Produits à recevoir

a) Charges à payer

En K€	31/12/2021	31/12/2020
Intérêts courus sur emprunt	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	570	468
Autres dettes	61	26
Dettes sociales	225	209
Dettes fiscales	22	21
Total	878	724

b) Produits à recevoir

En K€	31/12/2021	31/12/2020
Clients et comptes rattachés	0	0
Etat produits à recevoir	-	-
Autres créances	2	9
Total	2	9

3.9 Etat des provisions

Poste en K€	Brut au 31/12/2020	Dotation	Reprise	Brut au 31/12/2021	Reprise utilisée	Reprise non utilisée
Provision pour remise en état	0			0		
Provision pour litige fournisseurs	0			0		
Provision pour litiges salariaux (a)	81	47	3	125	3	
TOTAL	81	47	3	125	3	0
Provision pour dépréciation titres de participation	9			9		
Provision pour dépréciation immobilisations financières	10	2		12		
Provision pour dépréciation clients	49	45	5	88		
TOTAL	68	47	5	109	0	0

Dont dotations d'exploitations		92	8
Dont dotations financières		2	
Dont dotations exceptionnelles			

(a) Cette provision permet de couvrir les risques liés aux litiges prud'homaux.

3.10 Provisions réglementées :

Non applicable.

3.11 Décomposition du chiffre d'affaires H.T. :

En K€	31/12/2021	31/12/2020
Chiffre d'affaires France	7 238	5 312
Chiffre d'affaires Export		
Total	7 238	5 312

3.12 Autres produits et charges :

Les "Autres charges" d'un montant de 8 K€ se compose principalement de redevance d'utilisation de licences d'un montant de 5. K€ et de frais d'avocat relatifs à un litige pour 3K€.

Les "Autres produits" d'un montant de 5 K€ correspondent à l'apurement de dettes fournisseurs et sociales antérieurs à 2016 (5 K€)..

3.13 Résultat financier

Le résultat financier de (-2 K€) correspond à une provision pour dépréciation concernant un dépôt de garantie.

3.14 Résultat exceptionnel

Les produits exceptionnels se composent uniquement de la valeur de cession des véhicules vendus pour un montant de 7 k€.

Les charges exceptionnelles présentent un solde créditeur de 13 K€ en 2021 se composent essentiellement des valeurs nettes comptables (12 K€) des immobilisations sorties suite à l'inventaire réalisé sur le dernier trimestre de l'exercice et des amendes fiscales pour 1 K€.

4 AUTRES INFORMATIONS

4.1 Engagements hors bilan

a) Engagements donnés

- Indemnités de départ à la retraite

Les engagements en matière d'indemnités de fin de carrière s'élèvent à 22 K€ au 31 décembre 2021 et ont été calculés sur la base des hypothèses suivantes :

- Date des données = 30 novembre 2021,
- Taux d'inflation = 1,90 %,
- Taux d'actualisation = 0,90 %,
- Date de l'actualisation = décembre 2021,
- Progression future des salaires = 1,90 %,
- Age de départ à la retraite = 64 ans pour les cadres et 62 ans pour les non cadres,
- Charges sociales moyennes = 37,05%,
- Méthode actuarielle = Méthode des unités de crédit avec salaire projeté et services proratisés (PUC).

- Contrats de crédit baux

Non applicable.

- Autres engagements (location véhicule, baux immobiliers)

L'échéancier des loyers restant à payer se présente de la manière suivante :

En K€	au 31/12/2021	Moins d'un an	de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Loyers locaux	233	74	159	0
Location véhicules	349	236	113	
TOTAL	582	310	272	0

b) Engagements financiers reçus

Non applicable.

4.2 Effectif à la clôture de l'exercice

Catégorie	31/12/2021	31/12/2020
Cadres	3	3
Agents de Maîtrise	0	0
Employés/Ouvriers	42	38
TOTAL	45	41

4.3 Rémunérations des membres des organes d'administration et de direction

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

4.4 Eléments concernant les entreprises liées et les participations

Les transactions réalisées entre les sociétés du périmètre de consolidation sont effectuées à des conditions de marché.

4.5 Ventilation de l'impôt sur les sociétés

Le résultat fiscal de 2021 est de 817 242 € imposé à 26,5%. L'impôt sur les sociétés s'élève donc à 216 569 € cette année.

4.6 Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

L'allègement de la dette future d'impôt sur la PRC non déductible est de 10 K€, taxable au taux de droit commun.

4.7 Détail des emprunts

Non applicable.

4.8 Participation des salariés aux résultats de l'entreprise

Non applicable.

4.9 Consolidation Groupe

Les comptes de la société sont intégrés dans les comptes consolidés de la société GeoPost SA, située au 26 rue Guynemer 92130 Issy les Moulineaux.

4.10 Intégration fiscale

La société fait partie de l'intégration fiscale de La Poste depuis le 01/01/2020. Le résultat fiscal de l'exercice est donc intégré dans le résultat d'ensemble du périmètre de cette intégration fiscale. Néanmoins, la société continue de déterminer son résultat fiscal comme si elle était imposée séparément.

4.11 Honoraires du commissaire aux comptes

Au titre de 2021, les honoraires du commissaire aux comptes s'élèvent à 5 K€.

4.12 Evénements post-clôture

Il est à noter qu'aucun événement susceptible d'avoir un impact significatif sur les comptes de 360° ne s'est produit postérieurement à la clôture.